



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Internet

Question écrite n° 394

Texte de la question

M. Michel Liebgott interroge Mme la ministre déléguée à l'industrie sur le développement de l'Internet à haut débit en Moselle. Un article de la presse locale, l'an passé, reprenant une étude menée par France Télécom, fait apparaître le sous-équipement du département de la Moselle quant à la couverture par la technologie permettant l'utilisation de l'Internet à haut débit (ADSL). Cette situation est d'autant plus criante que les départements limitrophes (la Meurthe-et-Moselle et le Bas-Rhin) figurent parmi les mieux couverts de notre pays. Pourtant, la Moselle est le département le plus peuplé de Lorraine ; il compte nombre d'entreprises françaises et étrangères pour lesquelles l'utilisation du réseau des réseaux est une chance supplémentaire pour être en relation constante avec leur maison mère (pour les filiales de groupes internationaux, notamment américains), leurs fournisseurs et/ou leurs clients. La connexion à l'Internet à haut débit est donc incontestablement un avantage pour toute politique de prospection et d'implantation d'entreprises nouvelles. C'est aussi un avantage certain pour les milieux universitaires et de recherche qui souhaitent pouvoir en bénéficier rapidement afin d'être au même niveau que leurs collègues des autres régions voisines. C'est pourquoi il lui demande de lui préciser les raisons de cette situation et les mesures envisagées pour l'améliorer rapidement.

Texte de la réponse

France Télécom déploie progressivement la technologie ADSL sur le territoire. Le taux de couverture de la population, qui s'élève aujourd'hui à 70 %, atteindra 85 % à la fin 2004. Dans le département de la Moselle, le taux de couverture est actuellement de 70,7 %, légèrement supérieur à la moyenne nationale. A titre de comparaison, ce taux est de 69,5% pour la Meurthe-et-Moselle. France Télécom indique qu'au cours du deuxième semestre 2002, l'ADSL sera étendu à sept nouvelles zones : Bitche, Dieuze, Roth, Château-Salins, Hundling, Rohrbach et Saint-Privat. Le déploiement se poursuivra en 2003.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 394

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2002, page 2636

Réponse publiée le : 16 septembre 2002, page 3159